

LYCEE CLEMENCEAU NANTES



PRE-SUP (C.P.E.S.)

LES FINALITES DE LA PRE-SUP

La Pré-sup du Lycée Clemenceau de Nantes constitue un nouveau type de Classe Préparatoire aux Etudes Supérieures (CPES).

Cette classe a été créée dans le **cadre de l'ouverture sociale** des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles à l'initiative du Lycée Clemenceau, avec l'appui du Recteur de l'Académie de Nantes qui l'a inscrite parmi les actions du programme pluriannuel d'expérimentation pédagogique. Il s'agit d'une classe de l'enseignement supérieur dont les membres ont le statut d'étudiants.

● OBJECTIFS :

- Préparer des **bacheliers méritants** issus de **milieux modestes** à envisager et entreprendre avec les meilleures chances de réussite des **études supérieures longues et exigeantes** (dont les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles, mais pas nécessairement) ;
- Pour cela, leur permettre de **gagner** :
 - en **connaissances académiques**,
 - en **efficacité** et en **rigueur du travail**,
 - en **culture générale**,
 - en **confiance en soi** et en **aisance**, tant à l'**écrit** qu'à l'**oral**,
 - en **connaissance du système** « enseignement supérieur » et du monde **professionnel**.

CONDITIONS D'ACCES A LA PRE-SUP

● La Pré-Sup accueille, sur sélection, des élèves :

- **bacheliers** issus d'une **terminale générale** (L, ES ou S) ;
- de tout Lycée de l'Académie de Nantes ou des académies voisines ;
- **boursiers** de l'enseignement secondaire ou futurs boursiers de l'enseignement supérieur (quel que soit le taux) ;
- ayant un bon **potentiel de progrès** des résultats, l'**envie de réussir** en travaillant à un rythme soutenu, et une certaine **curiosité intellectuelle**.

Il est nécessaire que les candidats aient des résultats convenables, mais les critères de **motivation** et de **potentiel** seront de **toute première importance**.

● CANDIDATURES :

- Inscription sur le site de procédure nationale d'admission dans les classes préparatoires (www.admission-postbac.fr) du 20 janvier 2010 au 20 mars 2010.
- Constitution et transmission du dossier nationale d'admission en classe préparatoire accompagné d'un dossier spécifique à retirer sur le site Internet du lycée Clemenceau (www.lycee-clemenceau-nantes.fr).
- Le dossier spécifique comprend :
 - une fiche apportant des renseignements sociaux sur le candidat ;
 - une **attestation** de la **qualité de boursier** du secondaire ou de futur boursier du supérieur fournie par les CROUS ;
 - une **lettre de motivation**.
- Les dossiers seront soumis à une présélection, et suivis en cas d'admissibilité par un **entretien**.

Pour plus de renseignements :

- Mail : coordinatrices du projet : francoise.grisier@free.fr et sonia.najid@gmail.com
- Courrier au lycée (référence PRE-SUP)
- Téléphone auprès du secrétariat du proviseur : 02 51 81 86 14

ORGANISATION PEDAGOGIQUE 2009 – 2010 (SUCEPTIBLE DE MODIFICATIONS)

● ENSEIGNEMENTS : LES HORAIRES

Tronc commun (17 heures)

DISCIPLINES	HORAIRES HEBDOMADAIRES
Culture générale (littérature, philosophie et arts)	4h
LVA : Anglais	3h
LVB	3h
Décryptage du monde contemporain	2h
Expression orale	1h
Travaux de groupe	2h
EPS	2h

Modules de spécialité : 13,5h à 16h

DISCIPLINES	HORAIRES HEBDOMADAIRES
Littérature	3h
Philosophie	3h
Histoire	3h
Géographie / géopolitique	3h
LV3	2h
Culture de l'antiquité et latin	4h
Sciences économiques et sociales	2h
Mathématiques	4h
Mathématiques renforcées	2h
Sciences physiques	4,5h
Sciences de la vie et de la terre	2h

Chaque élève aura la possibilité d'élaborer son propre parcours en choisissant de 4 à 6 modules de spécialité, pour un volume horaire compris entre 13 et 17h.

Ce choix aura lieu au terme de deux semaines de période d'orientation permettant de prendre connaissance avec les différents modules proposés. Il sera également préparé par des ateliers d'information et de réflexion sur les études supérieures ainsi que des entretiens individuels de bilan.

● ENSEIGNEMENTS : LE PROGRAMME D'ETUDE :

- Les programmes ont été élaborés par l'équipe pédagogique de la Pré-sup, composée à la fois de professeurs enseignant en classes préparatoires et en Terminale afin d'assurer la meilleure transition entre les études secondaires et les exigences de l'enseignement supérieur, et ce en concertation avec l'Inspection Générale.
- Le contenu du **tronc commun** a été conçu pour consolider les acquis des études secondaires, en les complétant par un renforcement :
 - de l'expression (écrite, orale, en langue étrangère, avec en complément une participation à des ateliers d'expression orale et corporelle, et pour ceux présentant les lacunes les plus importantes, un soutien spécifique en expression écrite) ;
 - de la culture (connaissance des grandes œuvres littéraires, philosophiques et artistiques ; mais aussi connaissance du monde contemporain abordé à travers des angles variés tels que l'histoire, la géographie, la sociologie, l'histoire des sciences ou l'étude de thèmes scientifiques primordiaux) ;
 - de l'entraînement aux méthodes de travail et aux exigences de l'enseignement supérieur, en impulsant un rythme d'activité et de travail très soutenu en veillant à ne pas décourager et à développer la curiosité intellectuelle des élèves.
- Les **modules de spécialité** se proposent d'aborder leurs disciplines avec une exigence comparable à celle de l'enseignement supérieur.
- Les élèves de la Pré-sup devront rendre des travaux écrits réguliers dans toutes les disciplines, et des devoirs sur table hebdomadaires seront organisés.
- Ils participeront à des **projets de groupe** les initiant au travail en équipe, à l'élaboration d'une problématique et d'un questionnement rigoureux, à la gestion d'un projet, etc...
- Tout au long de l'année, chaque élève s'entraînera à des **exercices oraux** sur le modèle des interrogations orales (colles) des classes préparatoires, et participera à des **études encadrées hebdomadaires** également ouvertes aux élèves de 1^{ère} année des classes préparatoires du lycée.
- L'encadrement sera assuré par des étudiants de Grandes Ecoles nantaises.

● ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET PROJET INDIVIDUEL :

Tous les élèves bénéficient d'un accompagnement pédagogique personnalisé, assuré par différents dispositifs :

- Des **entretiens individuels** réguliers avec l'équipe pédagogique de la Pré-sup (deux coordinatrices assurant une présence et une disponibilité importantes ainsi qu'un réel suivi pédagogique) ;
- La collaboration avec une Conseillère d'Orientation Psychologue exerçant partiellement dans l'enseignement supérieur ;
- L'organisation de **journées d'immersion** dans des **entreprises** et des **formations supérieures** (dont les classes prépa du Lycée) en fonction du projet individuel de chacun ;
- L'organisation d'**ateliers** sur l'orientation, les TICE...

● PROGRAMME CULTUREL :

Un programme culturel est organisé en complément des enseignements dispensés en classe, avec pour objectif d'acquérir une culture générale étendue mais aussi une bonne connaissance du monde professionnel et de l'enseignement supérieur. (Ce programme est susceptible de modifications)

- **Voyage à Paris** (visites culturelles (Louvre, Beaubourg, Institut du Monde arabe...), spectacle, visite historique de la ville)
- **Voyage** dans une grande **ville anglo-saxonne**
- **Spectacles** (Opéra, concerts ONPL, théâtre, danse)
- **Visites culturelles** (musées, expositions, visite architecturale de Nantes)
- **Conférences...**
- **Visites professionnelles** (laboratoires, entreprises, écoles...)

ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES DANS LEUR VIE D'ETUDIANT

● **HEBERGEMENT :**

- Les élèves de la Pré-sup auront tous la possibilité d'être logés dans le cadre d'une convention spécifique dans la résidence Chanzy du **CROUS** de Nantes, située à proximité du Lycée.
- Ils auront également la possibilité de bénéficier d'un **internat-externé** au Lycée Clemenceau (possibilité de prendre l'ensemble des repas de la journée dans l'enceinte du Lycée, et ce avec des conditions financières avantageuses).

● **APPUIS COMPLEMENTAIRES :**

- **Parrainage « professionnel »** : chaque élève de la pré-sup est mis en relation avec un cadre en exercice dans le domaine d'activité qu'il envisage, parrain qui s'engage à suivre sa scolarité pendant un an, à le conseiller sur les métiers, et éventuellement à l'aider à rechercher un stage.
- **Aides matérielles** : la mise en place d'une fondation est en projet : elle permettra d'apporter à terme une aide personnalisée aux étudiants en plus de leurs droits aux bourses de l'enseignement supérieur. D'ores et déjà, des aides complémentaires sont possibles en fonction de la situation de chacun.

● **POURSUITE DES ETUDES :**

- A l'issue de l'année de Pré-sup, les élèves participeront à la procédure nationale d'Admission Post-bac. Cette année ne leur ferme aucune formation (y compris les plus sélectives) par rapport aux lycéens issus de Terminale, mais leur permet au contraire d'envisager des vœux élargis, le dossier de l'année de Pré-sup (bulletins et présentation de la formation) venant compléter le dossier de Terminale et attester des progrès accomplis. D'autre part, cette classe **ouvre droit à un descriptif des enseignements reçus** soumis à validation en crédits ECTS auprès de l'établissement fréquenté à N + 1.
- Les formations de type CPES existant depuis 2006 dans d'autres établissements (CPES du Lycée Henri-IV à Paris, CPES dans les lycées militaires, prépa IEP au Lycée Thiers à Marseille...), elles commencent à être reconnues dans l'enseignement supérieur. Les équipes pédagogiques des classes préparatoires du Lycée Clemenceau ont par ailleurs elles-mêmes eu à traiter ce type de dossier pour l'admission au sein de leurs classes, et s'engagent donc à effectuer un travail d'information sur cette formation auprès des établissements supérieurs dans lesquels les élèves souhaiteraient candidater.

